



Communiqué de presse

24 juin 2024

Alain Rouvière, lauréat du concours 2024 des prairies fleuries

Le Parc a organisé cette année une nouvelle édition locale du concours des pratiques agro-écologiques : prairies et parcours. Il s'est déroulé sur le massif du Bougès. Alain Rouvière, éleveur au Villaret a été désigné lauréat. Il a reçu le prix lors de la Fête de la Transhumance sur le mont Lozère.

Plus connu sous l'appellation « concours des prairies fleuries », le concours des pratiques agro-écologiques a pour objectif de valoriser les pratiques agricoles qui favorisent la biodiversité pour une agriculture de qualité dans les territoires.

Les prairies naturelles sont des habitats qui présentent un cortège végétal diversifié et spontané, elles produisent un fourrage de qualité et sont un support de richesses floristiques et faunistiques. Ces prairies à très forte valeur environnementale, majoritairement fauchées, renforcent l'autonomie fourragère des exploitations et améliorent la qualité des productions alimentaires ; elles offrent également de multiples bénéfices écologiques et sont plus résilientes face aux aléas climatiques. Au travers du concours, ce sont les savoir-faire des agriculteurs qui sont reconnus et valorisés.

Cette année, le concours s'est déroulé sur le Bougès où 5 éleveurs se sont portés candidats : le GAEC Pantel à l'Hermet, Daniel Molines, Henri Commandré, et le GAEC Grasset pour des prairies à Grizac ainsi qu'Alain Rouvière au Villaret.

Le 3 juin dernier, le jury s'est déplacé sur les parcelles et a désigné la prairie d'Alain Rouvière, lauréate du concours. Le jury a en effet estimé que cette prairie de 4 ha combinait une grande diversité floristique, une gestion traditionnelle des frênes têtards dans la parcelle ainsi qu'une production fourragère importante. La prairie est pâturée au début du printemps et en automne par des bovins et la fauche est effectuée à la mi-juillet.

Le prix du concours a été remis par Stéphan Maurin, président du Parc national, le 23 juin lors de la fête de la transhumance sur le mont Lozère. Avec cette récompense, Alain Rouvière participera au concours national des pratiques agro-écologiques qui se tiendra au Salon international de l'agriculture à Paris en février 2025.



Contact presse : Natacha Maltaverne
Tél : 04 66 49 53 25 / 06 99 76 40 49
natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr

Parc national des Cévennes
6 bis place du Palais - 48400 Florac-Trois-Rivières

Des distinctions spéciales ont été attribuées à chacune des 4 autres prairies candidates :

- Maintien d'une pratique de fauche en milieu contraignant : GAEC Pantel
- Fauche tardive en milieu humide : GAEC Grasset
- Diversité floristique et valorisation de la production : Daniel Molines
- Accueil des pollinisateurs : maintien des haies et flore très diversifiée : Henri Commandré



Contact presse : Natacha Maltaverne
Tél : 04 66 49 53 25 / 06 99 76 40 49
natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr

Parc national des Cévennes
6 bis place du Palais - 48400 Florac-Trois-Rivières